

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : RHAC-2017-023 - R-1
Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue
Service : Relations du travail et santé sécurité
Objet : Lettre d'entente à intervenir entre la Ville de Lévis et le Syndicat des pompiers et pompières
Date : 10 mars 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Dans le cadre de négociations d'une entente avec la partie syndicale, il fût convenu de rétablir le crédit de congé de 156 heures versé dans la banque de congés des pompiers et pompières de Lévis. Il y a donc lieu de signer la lettre d'entente 2017-01 afin de rétablir la dite banque, et ce, rétroactivement au 5 mars 2017.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
02-220-00-141 et 02-220-00-289		(23 744 \$) (économie)		

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires :

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-220-00-141 et 02-220-00-289
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-____, Poste budgétaire : ____
 - Règlement « Omnibus » RV-____, résolution CE-____
 - Autre (spécifier) : ____, résolution CV-____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____	Montants	2017	2018	2019
		_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire _____ Date : ____/____/2017

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

CE et CV du 27 mars 2017

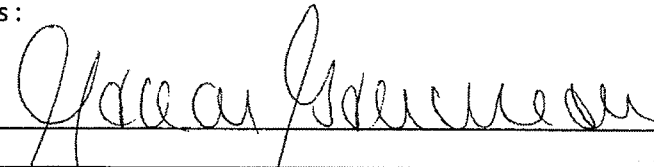
PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Yves Després, DGA-Sécurité publique	Février 2017	Validation du dossier
Gaétan Drouin, directeur INC	Février 2017	Validation du dossier
Nathalie Labrecque, chef de service	Février 2017	Validation financière

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser Monsieur le Maire et Madame la Greffière par intérim à signer la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat des pompiers et pompières.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : <u>Marie-Claude Denis</u>		Titre d'emploi : <u>conseillère RT-SST</u>	
Recommandé par :			
Jacques Nadeau Chef de service	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : <u></u>		Date : <u>27 03</u> , 2017	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la
Direction générale :  Date : 27 03 2017